

# Une question de bon voisinage

Une importante délégation luxembourgeoise arrive aujourd'hui à Paris. Il sera surtout question de gros sous : impôts, transports... Avec l'espoir d'une meilleure coopération entre voisins.



**Cette visite d'État de trois jours devrait poser sur la table le sujet sensible de la compensation fiscale entre le Luxembourg et la France. Reste à voir si les accords seront à la hauteur des enjeux.**

De notre journaliste  
Romain Van Dyck

Certains visites d'État ont parfois un parfum de villégiature, avec cocktails et colliers de fleurs. Celle que le Luxembourg débute aujourd'hui à Paris sera tout sauf touristique. Le programme est chargé et les enjeux sont lourds. Ce n'est pas pour rien si, outre le couple grand-ducal et une importante délégation

économique, la quasi-totalité du gouvernement sera du voyage. Ils seront reçus par le président de la République française, avec tous les égards : accueil aux Invalides, revue de la garde d'honneur, escorte jus qu'au palais de l'Élysée...

Les affaires sérieuses débiteront par un forum économique dont l'intitulé résume bien l'enjeu de la visite d'État : « France - Luxembourg : plus que des voisins ». Comprendre qu'il va être question de coopération transfrontalière... donc de gros sous ! Notamment d'impôts.

Vendredi, le ministre des Finances, Pierre Gramegna, a déjà levé le voile sur les grandes lignes d'un accord de non double imposition qui

doit être signé à Paris, demain. Actuellement, les frontaliers français paient leur impôt au Luxembourg, vu qu'ils y travaillent. Ce principe ne changera pas.

Par contre, la nouveauté porte sur la règle de tolérance en matière de revenus de l'emploi, qui passe de 20 à 29 jours : si un Français employé au Luxembourg s'en va travailler en France pour une durée dépassant 29 jours, alors il sera imposé pour le total des jours qu'il a travaillés en dehors du Grand-Duché en France. Par contre, cela veut aussi dire que le télétravail est possible neuf jours de plus ! Une décision qui va ravir nombre de frontaliers... si leurs employeurs jouent le jeu.

Si les pensions des frontaliers continueront à être imposées au Luxembourg, le ministre annonce que la nouvelle convention baissera par contre le degré de participation requis pour bénéficier de l'exonération de la retenue à la source sur les dividendes (de 25 à 5 %).

Voilà pour les grandes lignes... sauf que des députés de l'opposition auraient bien aimé discuter des petites. Ils ont déploré avoir été mis devant le « fait accompli » et ne pas avoir été impliqués davantage dans la négociation.

Mais ce carton jaune ne sera sûrement pas le dernier ! Car cette visite d'État devrait s'attaquer à un thème hyper-sensible : la compensation fiscale. Notamment dans le secteur des transports.

## Le chantier de l'A31 bis

Luxembourg et France sont, en effet, plus que des voisins : ils sont des partenaires. Les 95 000 Français qui empruntent les artères frontalières pour alimenter l'économie luxembourgeoise le rappellent chaque jour. Mais la saturation guette.

La Lorraine peine à financer ses infrastructures de transport et le Luxembourg se refuse à allonger la monnaie au-delà de ses frontières. Du moins, sans retour prévu sur investissement. Selon nos informations, des projets de cofinancement seraient bien prévus, portant sur plusieurs centaines de millions d'euros. Le rail serait visé (la ligne ferroviaire Metz-Luxembourg?), ainsi que la route. L'A31 bis, reliant Toul à la frontière grand-ducale, est dans tous les esprits. Le Luxembourg a beau avoir déclaré récemment qu'il ne financerait pas l'autoroute côté français, ce dossier n'est pas à exclure.

Autre sujet de compensation, les impôts. Nombre d'élus lorrains plaident désormais pour « un juste échange » avec le Luxembourg, sur le modèle de compensations fiscales déjà appliqué ailleurs (entre la Suisse et la France... ou le Luxembourg et la Belgique!).

Alain Casoni, le maire de Villefranche, rappelle ainsi que les communes où logent les Français récupèrent moins d'impôts (au maximum 3 000 euros) que les communes

luxembourgeoises où ces frontaliers travaillent (en moyenne 5 600 euros), alors que le frontalier utilise davantage les infrastructures françaises (école, services de déchets, etc.).

D'autres sujets transfrontaliers pourraient être abordés, comme la création de zones franches en Lorraine pour faire revenir les entreprises dans cette région sinistrée.

Ces revendications rencontreront-elles un écho favorable ? Les paris sont ouverts. Une chose est sûre, la compensation fiscale est un sujet épineux pour le Luxembourg. L'idée de « signer un chèque pour le voisin » est loin d'être populaire. Il ne s'agit pourtant pas de charité. Ces millions d'euros auraient aussi vocation à « rapporter » au Luxembourg. Car la crise du logement qui déborde au-delà de nos frontières, la contribution des Français à notre prospérité (ils ne représentent pas un quart des actifs du pays sans raisons), la proximité économique, sociale et historique, rappellent qu'un trop grand déséquilibre avec notre voisin finirait inévitablement par nuire aux intérêts luxembourgeois.

## Le programme

**Aujourd'hui** Le couple grand-ducal et sa délégation sont accueillis aux Invalides, avant d'être conduits au palais de l'Élysée pour un entretien avec le président français. Un forum économique sera organisé l'après-midi à la Chambre de commerce pour favoriser la rencontre entre les entreprises luxembourgeoises et françaises. En fin d'après-midi, le couple grand-ducal aura une entrevue avec le président de l'Assemblée nationale, avant un dîner

de gala au palais de l'Élysée. **Demain** Diverses rencontres et visites (Sénat, hôtel de ville de Paris, musée Rodin) sont prévues dans la journée, mais le temps fort sera le séminaire intergouvernemental à l'hôtel de Matignon, durant lequel les dossiers bilatéraux seront abordés et des accords signés, notamment en matière fiscale. **Mercredi** La délégation s'envolera pour Toulouse afin de visiter le Centre spatial, avant d'être accueillie par le maire de la ville. La journée se terminera par une visite de l'entreprise Airbus.



Photo : archives iq

Les destins de la France et du Luxembourg sont liés, par l'Histoire mais aussi par l'économie. Or certains plaident pour un « juste échange » entre les deux pays, bref, des compensations fiscales. Un dossier sensible!